



OFFRE D'EMPLOI :

ACCUEILLANT EXTRASCOLAIRE AU SEIN DES ECOLES COMMUNALES FRANCOPHONES FORESTOISES (M/F/X)

MI-TEMPS 18 HEURES SEMAINE OU ¾ TEMPS 23/27 HEURES SEMAINES

HORAIRES COUPES

CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT ET DE REMPLACEMENT

L'Administration Communale de Forest recherche des candidats (M/F/X) pour constituer une réserve de recrutement et de remplacement au sein du **Département des Affaires communautaires francophones** pour le **service Accueil extrascolaire**.

MISSION ET TÂCHES PRINCIPALES

MISSION DU SERVICE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

La mission du service accueil extrascolaire de Forest est d'offrir un accueil de qualité aux enfants pendant les temps d'accueil extrascolaire ainsi qu'en plaine de vacances et ce dans le respect des normes d'encadrement définies par l'Office de la Naissance et de l'Enfance et du décret Accueil Temps Libre. Le service coordonne les plaines de vacances communales et les temps de garderies scolaires.

Il travaille à l'organisation d'animations (stages, partenariats avec des asbl, sorties récréatives et culturelles) pendant les plaines de vacances lors de chaque congé scolaire.

Pour les professionnels de terrain, le service forme les accueillants afin d'améliorer l'offre et/ ou la qualité de l'accueil (en application du code de qualité,...)

Il assure tout le suivi administratif lié aux accueillants.

MISSION

En tant qu'**accueillant.e** (m/f/x), je participe à l'élaboration du projet d'accueil en collaboration avec l'accueillant.e référent.e et la direction de l'école ; je le mets en œuvre sur le terrain. Je coopère avec l'accueillant.e référent.e ainsi qu'avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Je veille au respect de l'application du projet d'accueil et des réglementations en vigueur, afin de garantir la sécurité, l'hygiène et le bien-être des enfants. Je planifie les activités des temps extrascolaires et veille à leur bon déroulement sur le terrain. J'assure l'animation de groupes d'enfants. Je participe aux réunions d'équipe et aux formations proposées par le service accueil extrascolaire. Je tiens un cahier d'activités reprenant le programme de chaque semaine et tiens à jour le registre de présence.

PROFIL

Formation

Être en possession d'un diplôme à caractère pédagogique ou sociale ou du brevet d'animateur de centre de vacances.

Compétences techniques

- Règles et consignes de sécurité
- Règles déontologiques
- Bonnes compétences en techniques de communication
- Bonnes compétences en techniques d'expression orale
- Très bonne maîtrise du français

Compétences comportementales

- Agir avec intégrité et professionnalisme
- Être orienté résultats
- Coopérer
- Savoir écouter
- Analyser
- Structurer son travail
- Communiquer

Documents indispensables

- Extrait de casier judiciaire modèle 596.2
- Diplôme requis ou attestation

NOTRE OFFRE

- Faire partie d'une réserve de recrutement et de remplacement
- En cas d'engagement, rémunération conforme aux barèmes de la fonction publique locale (niveau E ou D) en fonction du diplôme du candidat
- Possibilité de valoriser l'ancienneté dans le privé si en lien avec le poste (max 6 ans) et dans le public (sans limitation)
- Prime de bilinguisme sur la base des attestations délivrées par le SELOR
- Remboursement (100 %) des frais de transports en commun – pécule de vacances – allocation de fin d'année – chèques repas
- Possibilité de suivre des formations
- Horaires coupés pendant les temps d'accueil extrascolaire (matin-midi-soir si $\frac{3}{4}$ temps ou matin-midi ou midi-soir si $\frac{1}{2}$ temps)

CANDIDATURES

Veillez adresser votre dossier de candidature (Lettre de motivation circonstanciée + Curriculum Vitae détaillé + copie du diplôme ou brevet) par voie électronique à

aes@forest.brussels

Avec en objet : accueillant réserve de recrutement et de remplacement

Si la candidature est sélectionnée, l'entretien sera prévu (*date à définir*).

Pour toute information relative à la fonction, vous pouvez téléphoner au 02/370.26.49

POLITIQUE DE DIVERSITE

La commune de Forest mène une politique de **diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits, nous garantissons l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour toutes les personnes.**

Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle.

Si vous avez besoin d'un aménagement, quel que soit votre handicap, et ce pour la phase de sélection à cette fonction ou après celle-ci, n'hésitez pas à nous en informer.
